



EDITO

Ahmed Ragel,
Directeur de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Nouakchott

L'ISCAE, institut de formation qui réserve une partie de ses cours aux agents des collectivités locales, s'est engagé depuis plusieurs années sur les questions liées au patrimoine culturel, à travers le partenariat international pour le projet « patrimoine culturel et développement local » et la mise en place de formations sur le tourisme et sur l'urbanisme qui abordent les questions patrimoniales.

Le patrimoine culturel est en effet un préalable à prendre en compte lors d'actions menées dans ces différents domaines. Il s'agit là d'un enjeu majeur, car lié à l'identité même du peuple mauritanien et soumis à des fortes menaces en l'absence d'une prise de conscience de la part des décideurs locaux et des communautés.

L'ISCAE s'est également associé à une réflexion en cours au niveau national pour la sauvegarde et la mise en valeur des « villes anciennes ».

A ce propos, je voudrais rappeler que la ville de Chinguetti vient d'accueillir, du 16 au 22 février 2011, la première édition du festival des villes anciennes. Cette manifestation vient corroborer une décision salubre des autorités publiques mauritaniennes visant à préserver et œuvrer au développement des villes anciennes de notre pays, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité et que sont Ouadane, Oualata et Tichit.

Le festival des villes anciennes sera organisé chaque année et à tour de rôle par chacune de ces villes. Le Festival de Chinguetti a drainé de nombreux participants, comme il se doit des autres villes anciennes qui ont rivalisé sagement montrant non seulement l'importance et la richesse leur patrimoine, mais aussi sa capacité à préserver notre histoire et notre identité culturelle.

Ce festival a montré les graves menaces qui pèsent aujourd'hui sur notre patrimoine culturel, qui fait notre personnalité, car la modernisation de la société - tout à fait légitime et souhaitable par ailleurs - risque d'être fatale pour ce patrimoine si elle ne l'intègre pas de manière réfléchie. Aujourd'hui, on assiste dans nos villes et même dans les villages et les campements à une transformation rapide de notre quotidien qui montre bien à quel point notre société est en train d'abandonner une partie de ce qui fait notre identité.

La ville de Chinguetti illustre parfaitement cet état des choses. En effet, la vieille mosquée, les dunes, les vieux manuscrits, l'artisanat sont autant de composantes de notre patrimoine qui émerveillent de nombreux touristes et constituent leur motivation pour venir visiter cette ancienne cité.

Les importants apports du tourisme et ses exigences, ont entraîné le repeuplement de la ville, son extension, mais également des transformations des habitudes alimentaires et vestimentaires, telles que, si l'on n'y prend garde à temps, la ville de Chinguetti perdrait à terme ce qui fait son charme.

A ce sujet les autorités communales, notamment, sont interpellées et ont un rôle majeur à jouer dans la réglementation des pratiques et dans la sensibilisation des populations.

LA VIE DU PROJET

Activité 1. Approfondissement des connaissances : enquête

La phase d'enquêtes est clôturée au Mali et au Cap Vert. Au Mali, 200 communes ont répondu au questionnaire (soit 50% des cibles et environ 30% de l'ensemble des communes au Mali) et au Cap Vert 22 communes ont répondu (soit 100% de l'ensemble des communes du pays.)

Conformément à la décision du Comité de pilotage du projet (octobre 2010) l'enquête auprès des collectivités mauritaniennes s'est poursuivie jusqu'au mois de janvier 2011. 36 questionnaires de communes et 7 questionnaires d'Associations de collectivités ont pu être récoltés. L'analyse des réponses a contribué à la définition du contenu pédagogique de la formation nationale, ainsi qu'aux choix des villes bénéficiaires.

Les enquêtes se poursuivent actuellement au Bénin et au Sénégal.

Activités 2. Conception et mise en œuvre de formations

Séminaire d'échange régional au Cap Vert

Les 6 et 7 décembre 2010 a eu lieu le séminaire d'échange d'expériences sur « l'économie culturelle et le patrimoine », organisé par la ville de Praia et l'Association des Municipalités du Cap Vert en collaboration avec l'AIMF et les autres partenaires du projet.

Une trentaine d'élus et représentants d'ONG et institutions de formation, provenant de Mauritanie, Bénin, Cap Vert, Sénégal, Mali et France, ont participé à cet événement qui a réservé une large place aux débats : les échanges se sont basés sur des interventions d'une sélection d'invités et la participation de tous.

Malheureusement, la fermeture des frontières de la Côte d'Ivoire a empêché la participation d'un ressortissant ivoirien et de six ressortissants béninois.

Pour tirer profit de la richesse et de la diversité des expériences, le programme a été réaménagé et les interventions des absents présentées par des membres de l'équipe pédagogique.

Le séminaire a permis aux invités de discuter, sur la bases d'études de cas, de l'apport du patrimoine (artisanal, architectural, urbain, etc.) dans l'économie locale.

Ces débats ont été synthétisés en une feuille de route listant les éléments à prendre en compte pour assurer des impacts économiques de la valorisation du patrimoine tout en veillant à une utilisation du patrimoine respectueuse de ses valeurs.

Le programme exécuté et les recommandations sont disponibles sur le site de l'AIMF <http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=10&event=59>

Ateliers en Mauritanie

Les prochains ateliers se tiendront à Nouakchott, du 1er au 5 avril 2011. Une vingtaine des villes mauritaniennes, représentées par leurs maires et leurs secrétaires généraux, y prendra part. Les éléments indiqués comme prioritaires dans l'enquête auprès des communes seront traités à travers l'explicitation de la notion du patrimoine, la présentation des outils nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de développement compatible à la préservation du patrimoine et la présentation des rôles et responsabilités des différents acteurs du patrimoine dans le processus de décentralisation.

L'objectif de l'atelier est que les participants puissent mieux comprendre les enjeux économiques, sociaux et culturels directement liés au patrimoine et que les secrétaires généraux, sur la base des indications des élus, travaillent sur des avant projets patrimoniaux. En complément des partenaires de formation, de la Direction du patrimoine culturel de Mauritanie et des personnes ressources locales, l'ICCROM (Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) sera représenté par M. Gaël de Guichen, conseiller spécial du Directeur général.

Le programme a été aménagé pour que les élus mauritaniens puissent rendre compte de leurs travaux et partager leurs recommandations avec les membres du bureau de l'AIMF, prévu le 4 avril à Nouakchott. Une conférence de presse a donc été programmée en présence de l'ensemble des participants à la formation et des élus du bureau.

Suite à la conférence de presse, les secrétaires généraux continueront leur formation jusqu'au 5 avril.

Le programme préliminaire est disponible sur le site de l'AIMF :

<http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=10&event=60>

Ateliers au Bénin

Les dates des prochains ateliers de formation au Bénin, ont été arrêtées en accord avec les partenaires béninois, du 30 juin au 8 juillet 2011.

Ces ateliers seront également l'occasion de tenir le deuxième Comité de pilotage du projet.

Le réseau malien se structure : une nouvelle formation en mai 2011

Suite aux rencontres d'octobre au Mali, un réseau des participants, animé par l'Association des Maires du Mali, facilité par le Secrétaire Général du District de la Mairie de Bamako, le Secrétaire général de l'Assemblée Régionale de Sikasso et le Secrétaire général de la Municipalité de Siby, a été créé et est en charge du monitoring et du suivi des recommandations des ateliers. Ce réseau est donc l'interlocuteur privilégié pour évaluer les avancées de chaque commune et la pertinence de la suite des activités.

Les secrétaires généraux des mairies sélectionnées étaient, entre autres, en charge d'avancer sur des avant- projets patrimoniaux et d'en favoriser l'inscription dans le budget communaux / régionaux.

Pour répondre à la demande formulée en octobre, et grâce à la synergie mise en place avec le projet « Niger-Loire : gouvernance et culture », il a été décidé d'organiser une formation plus pointue sur les questions de montage et gestion de projets patrimoniaux à l'attention du réseau. Un bilan du suivi des recommandations est actuellement en cours, et cela permettra de mieux cibler les bénéficiaires de la nouvelle formation.

Les dates retenues, du 5 au 10 mai prochains, permettront aux participants d'assister également au séminaire de clôture du projet « Niger-Loire : gouvernance et culture », qui a permis la réalisation d'activités de développement local sur base patrimoniale au Mali, en s'appuyant sur les acquis de plusieurs coopérations décentralisées.

EN BREF...MISSIONS, REUNIONS ...

Une initiative pour la formation à distance sur le patrimoine

Une Convention cadre a été signée entre la Direction Générale des Patrimoines (DGP) du Ministère français de la culture et de la communication et l'AIMF pour la conception et la mise en œuvre de modules de formation à distance sur le patrimoine.

La DGP a initié ce projet, en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université numérique francophone mondiale (UNFM), en proposant des modules de formation se composant de 7 – 10 enseignements d'une heure trente. Ces interventions sont enregistrées en bas débit (pour diffusion partout dans le monde) et les enseignements sont stockés à Genève par l'UNFM. Les formations sont gratuites et les participants sélectionnés sur la base d'appels à candidature.

Ce partenariat a comme objectif de participer à la conception de l'ensemble des formations organisées par la DGP, en les ouvrant aux collectivités locales et en les adaptant à ce public.

Dans ce cadre, il est envisagé de travailler à la mise en œuvre d'une formation *ad hoc* sur la thématique « patrimoine culturel et développement local », qui mettrait en valeur les résultats du projet en cours en renforçant sa diffusion et en augmentant sa visibilité.

Cette initiative répond également au souhait des élus membres de l'AIMF. Lors de l'atelier « patrimoine », organisé dans le cadre de la dernière Assemblée Générale à Lausanne, les participants ont plaidé pour qu'un plus large nombre de villes, ressortissantes de cinq pays cibles du projet et d'autres pays, puissent bénéficier des résultats du projet.

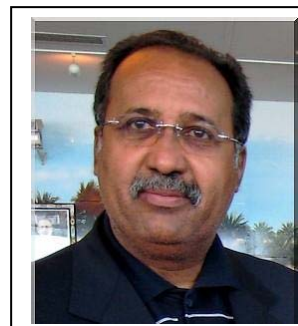
LA PAROLE A... M. Ahmed Hamza Ould Hamza, Président de la commune urbaine de Nouakchott et de l'Association des Maires de Mauritanie

Quel est votre avis sur le rôle d'un élu dans la prise en compte du patrimoine de son territoire et des populations ?

Ce rôle a priori est dynamique dans la mesure où la prise en compte du patrimoine dans la planification des villes doit être considéré comme une opportunité de développement.

L'élu doit l'impulser en le prenant en compte et en charge mais surtout en le valorisant et en le vulgarisant. Car, et ne l'oublions pas, notre culture arabe et africaine peut constituer aujourd'hui un grand atout pour le tourisme.

Cette fierté partagée entre les populations et les élus locaux peut être source de revenus à travers diverses activités.



Quel est votre sentiment par rapport au patrimoine culturel de votre ville ?

En ce qui concerne le patrimoine culturel de la ville de Nouakchott, nous devons nuancer nos propos et nous projeter dans le futur. Dans cette optique, je voudrais d'abord rappeler que Nouakchott est une ville relativement récente car elle a vu le jour il y a, à peine, 50 ans. Cependant, elle est le creuset de toutes les traditions et cultures du pays car toutes les composantes culturelles et ethniques dans leurs diversités y sont représentées.

Nous projetons dans un avenir proche de constituer un patrimoine bâti dans une logique de durabilité à travers la revalorisation et la remise à jour de techniques et de matériaux

anciens et durables comme par exemple la pierre taillée qui véhicule une réalité sociale ancestrale. En effet, il y a différentes communautés qui ont la maîtrise de ce savoir-faire très ancien.

Le percevez-vous comme une contrainte ou comme une opportunité pour le développement (social, culturel, économique) ?

S'il est vrai que sa préservation peut être coûteuse, en aucun cas le patrimoine culturel de notre ville ne doit être envisagé comme une contrainte. Je pense que le choix est clair, le patrimoine culturel est plutôt une richesse et, en tant que tel, c'est un facteur de développement dans la mesure où sa valorisation, d'une part constitue un des piliers du bien-être de la population et de sa cohésion sociale et, d'autre part, permet de générer des ressources financières notamment au niveau local.

Quels sont les principaux problèmes de votre commune en termes de protection et de mise en valeur du patrimoine ?

Les problèmes se résument en trois points. Le premier est le déficit des compétences en ressources humaines. Le deuxième est financier. Le dernier est une question de priorité. Il faut bien reconnaître que les élus n'ont pas toujours porté l'intérêt requis à la valorisation du patrimoine. Nous sommes confrontés tous les jours à des problèmes d'urgence qui ont impliqués, de notre part, des réponses immédiates et qui nous ont, jusqu'à présent, empêché de nous projeter à moyen et à long terme en ce qui concerne la question de la préservation du patrimoine. Il est temps d'en finir avec cette façon de procéder, en ayant des programmes axés sur des objectifs qu'il faut atteindre en fonction des priorités parmi lesquelles le patrimoine bâti doit avoir une place prépondérante.

Quelles sont les principales actions de la ville de Nouakchott en rapport avec le patrimoine – politique urbaine, sociale et culturelle ?

Nous avons réellement fait beaucoup d'efforts car, depuis que je suis à la tête de la ville, nous avons soutenu et financé presque toutes les activités culturelles importantes, notamment au profit des jeunes.

La prochaine réunion du bureau de l'AIMF se tiendra à Nouakchott en avril prochain et sera l'occasion de présenter le programme sur le patrimoine et ses résultats à l'ensemble des membres du Bureau.

Quel message souhaitez-vous adresser à vos collègues élus mauritaniens qui participeront à la formation à Nouakchott et aux autres élus du Bureau de l'AIMF ?

Je voudrais saisir cette opportunité pour réitérer toute ma satisfaction en ce qui concerne le projet sous-régional mis en œuvre par l'AIMF, mais aussi pour exprimer ma fierté et le grand intérêt que je porte au séminaire de formation qui doit se tenir prochainement à Nouakchott, lequel séminaire va s'articuler autour de la valorisation du patrimoine culturel comme levier de développement local, au profit des élus et techniciens de plusieurs villes mauritaniennes.



Ce programme, financé par l'Union Européenne et l'AIMF, est mis en œuvre en partenariat avec :

Association Internationale des Maires Francophones, Association Nationale des Communes du Bénin, Association Nationale des Municipalités du Cap Vert, Association des Municipalités du Mali, Association des Maires de Mauritanie, Association des Maires du Sénégal, Partenariat pour le Développement Municipal, Ville de Grand Bassam, Ville de Praia, Communauté urbaine de Nouakchott, Ville de Bamako, CRAterre, Institut supérieur des Arts et Culture de Dakar, Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Nouakchott, Université de Bamako, Ecole du Patrimoine Africain, Directions du patrimoine culturel de Bénin, Cap Vert, Mali, Mauritanie et Sénégal et l' UNESCO (Centre du patrimoine mondial, Convention France-UNESCO).